

Fiche produit

Caractéristiques

KNB32CP15D

Canalis KNA - connecteur dérivation 32A - 1 prise domest schuko + 1 indus



Principales

Gamme de produit	Canalis
Nom du produit	KN
Type de produit ou équipement	Unité de dérivation
Produits compatibles	Appareil modulaire
[Ie] courant assigné d'emploi	32 A à 35 °C
Description de la prise de l'unité de dérivation	Domestique Schuko10/16A 2P+T230V
Description de la 2ème prise de l'unité de dérivation	Industrielle 16A 3P+N+T 415V
Polarité dérivation	3L+N+PE
Equipement inclus	Obturateur Prise
Couleur	Blanc (RAL 9001)

Complémentaires

Application	Distribution de prises électriques Distribution de faible puissance
[Ue] tension assignée d'emploi	230 à 500 V en fonction du dispositif de protection
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	6 kV
[Ui] tension assignée d'isolement	400 V en fonction du dispositif de protection 500 V en fonction du dispositif de protection
Fréquence du réseau	50/60 Hz
Type de protection	Sans protection
Mode de déconnexion de l'unité de dérivation	Par étirage
Normes	CEI 61439-6 CEI 60439-2
Nombre de modules 18 mm	8
Largeur	434 mm
Profondeur	141 mm
Hauteur	165 mm
Poids du produit	3 kg

Environnement

Système de mise à la terre	TT - gaine électrique du jeu de barres TN-S - gaine électrique du jeu de barres TN-C - gaine électrique du jeu de barres IT - gaine électrique du jeu de barres TT - unité de dérivation TN-S - unité de dérivation IT - unité de dérivation
Degré de protection IP	IP55 conforme à CEI 60529
Tenue aux chocs IK	IK08 conforme à CEI 62262

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	Déclaration REACH
REACH free of SVHC	Oui
Directive RoHS UE	Conforme Déclaration RoHS UE
Toxic heavy metal free	Oui
Mercury free	Oui
RoHS exemption information	Oui
Régulation RoHS Chine	Déclaration RoHS Pour La Chine
Profil environnemental	Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.